

VILLE D'ISTRES

INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF 2018

En 2018, les dépenses et recettes de la ville d'Istres sont retracées dans cinq budgets :

- le budget principal
- le budget annexe de la régie municipale des transports
- le budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres
- le budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres
- le budget annexe des parkings (convention de gestion).

Les établissements publics de la ville que sont le CCAS et l'office de tourisme votent leurs propres budgets.

Le compte administratif 2017 ayant été voté avant le budget primitif 2018, les résultats et restes à réaliser 2017 sont repris avec les propositions nouvelles.

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

Le budget se compose de deux sections :

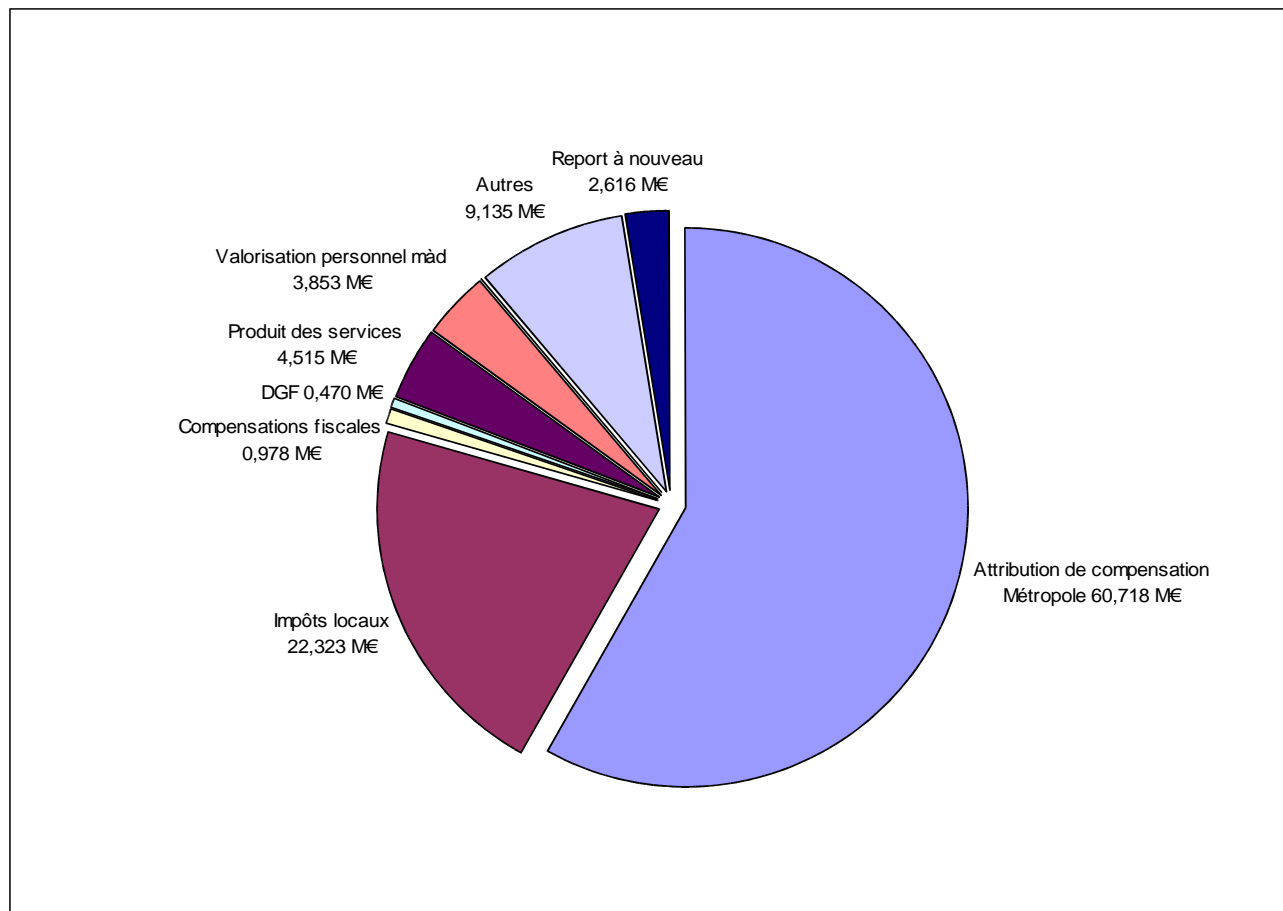
- le fonctionnement, qui concerne la gestion et les services de la collectivité (charges de personnel, achats, subventions, charges financières ...)
- l'investissement (équipements, acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, études et travaux).

Pour le budget principal, les masses globales des prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	104 606 986,85
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 1 927,15
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	104 608 914,00
		104 608 914,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	37 358 588,44
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 930 695,08
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 375 119,48
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	42 664 403,00
		42 664 403,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	147 273 317,00
		147 273 317,00

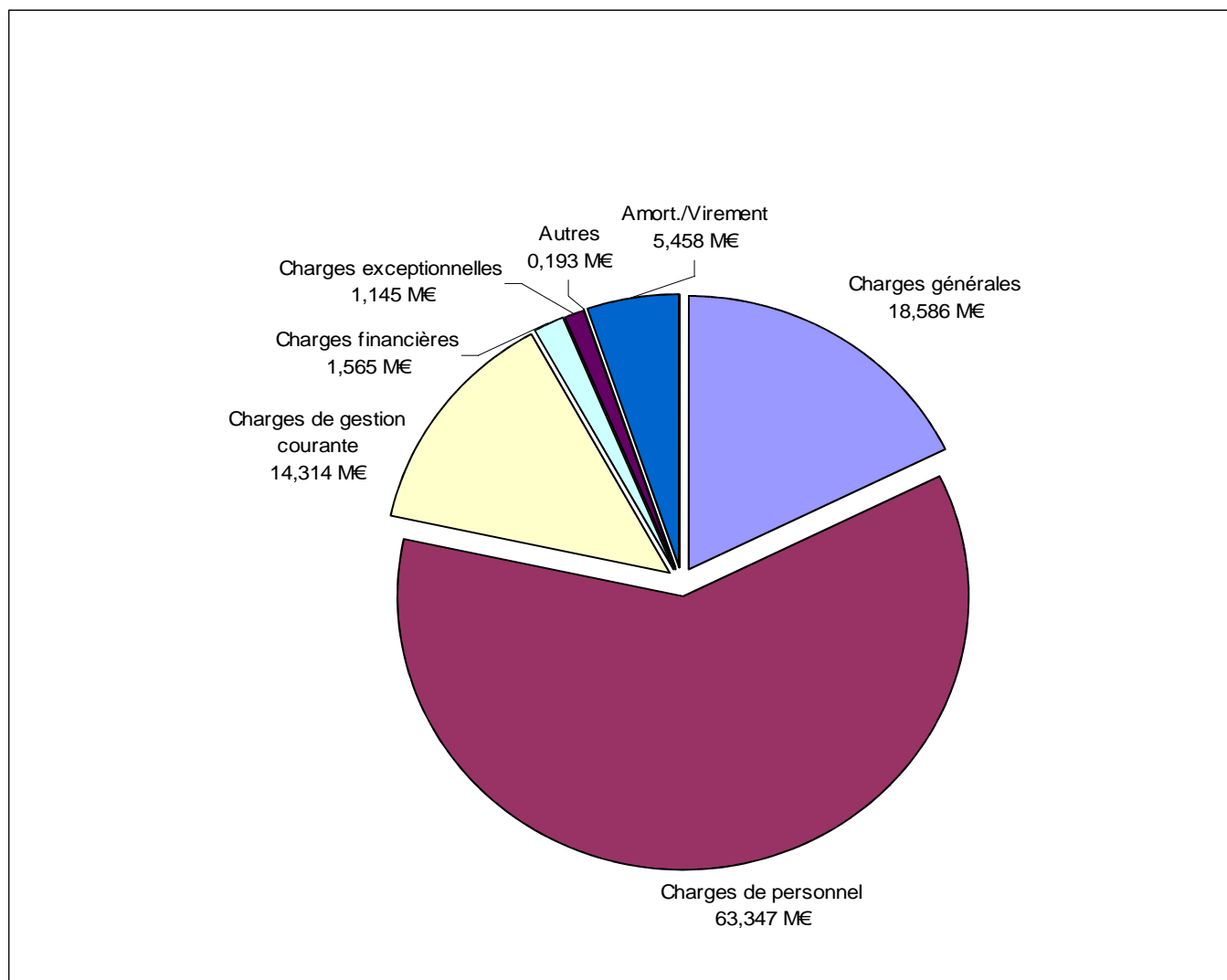
BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 104,608 M€



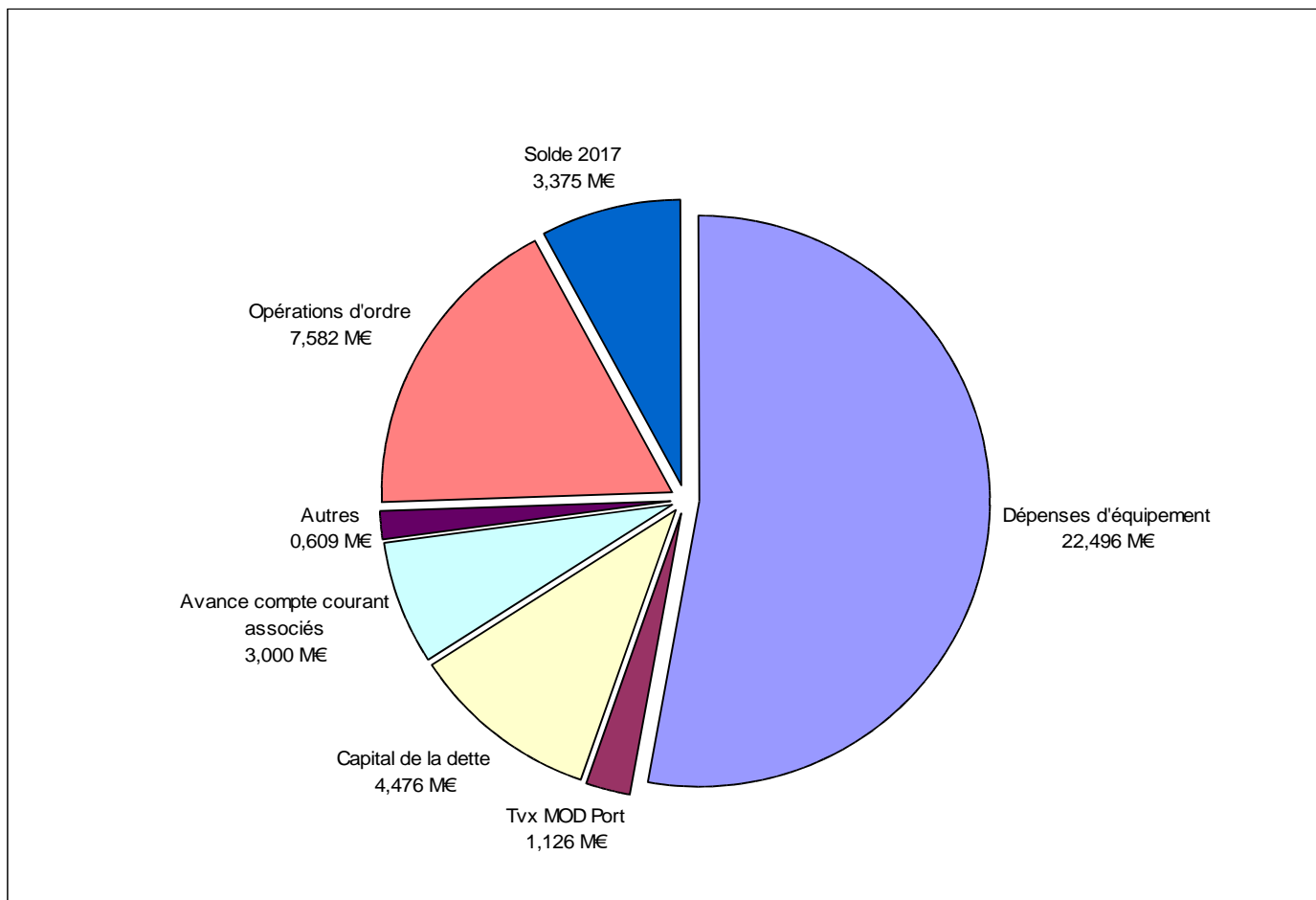
BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 104,608 M€



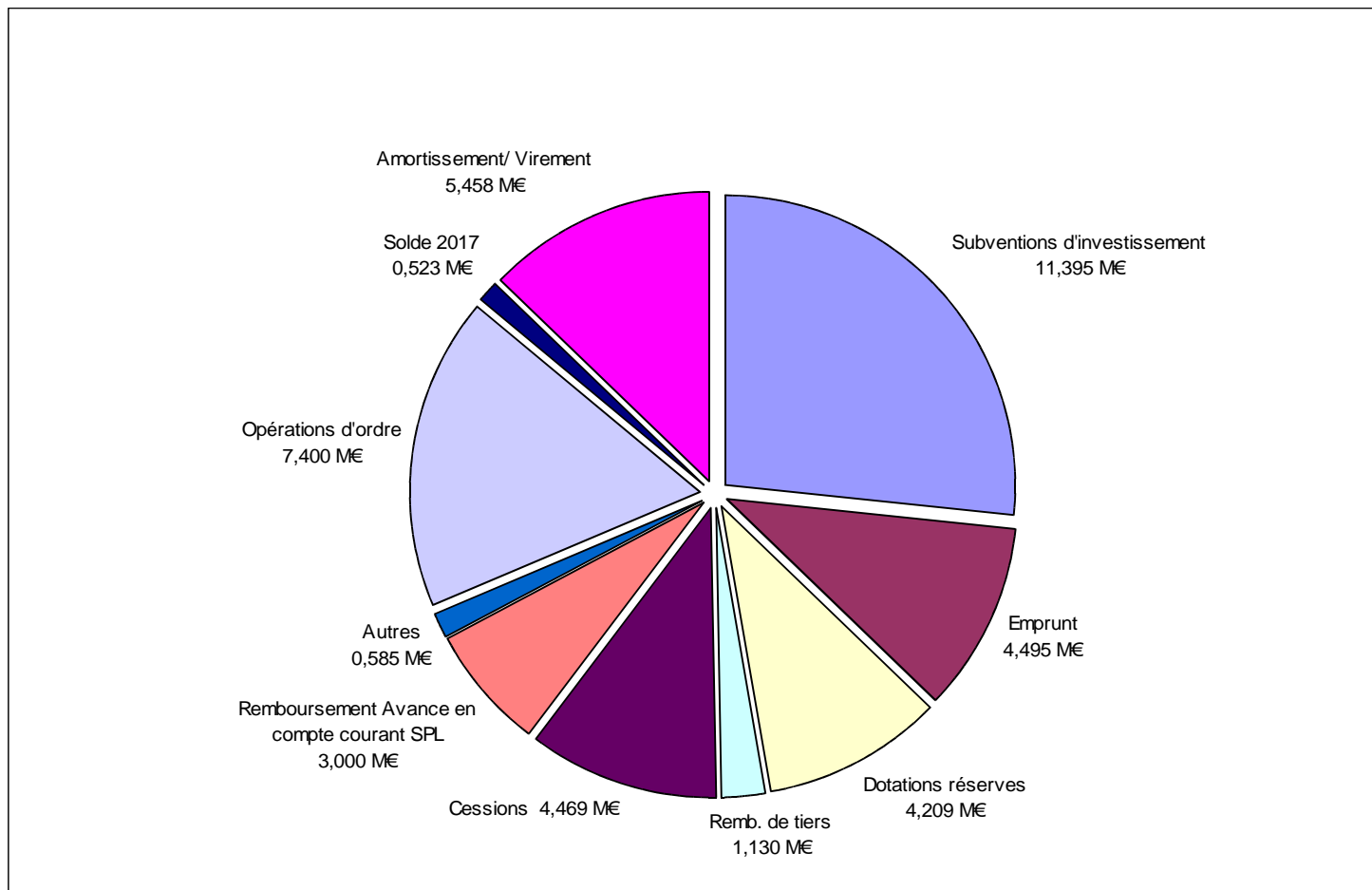
BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 42,664 M€ y compris les restes à réaliser



BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 42,664 M€ y compris les restes à réaliser



BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ISTRES

ZOOM SUR LES DONNEES 2018

Taux d'imposition 2018 inchangés

Taxe d'habitation	22,75%
Taxe sur le foncier bâti	27,97%
Taxe sur le foncier non bâti	50,93%

La dotation Globale de Fonctionnement poursuit sa baisse

en M€	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	7,161	6,473	4,750	2,816	1,003	0,470
DSU	0,435	0,290	0	0	0	0
Total DGF	7,596	6,763	4,750	2,816	1,003	0,470
Evolution annuelle		-0,834	-2,013	-1,933	-1,814	-0,533
Evolution depuis 2013		-0,834	-2,847	-4,780	-6,594	-7,126
Perte de DGF cumulée		-0,834	-3,680	-8,460	-15,054	-22,180

Le budget principal reprend les résultats 2017 des budgets annexes du port et des parkings, compte tenu de leur clôture fin 2017 avec le transfert de compétences à la Métropole.

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS - VILLE D'ISTRES

Le budget se compose de deux sections :

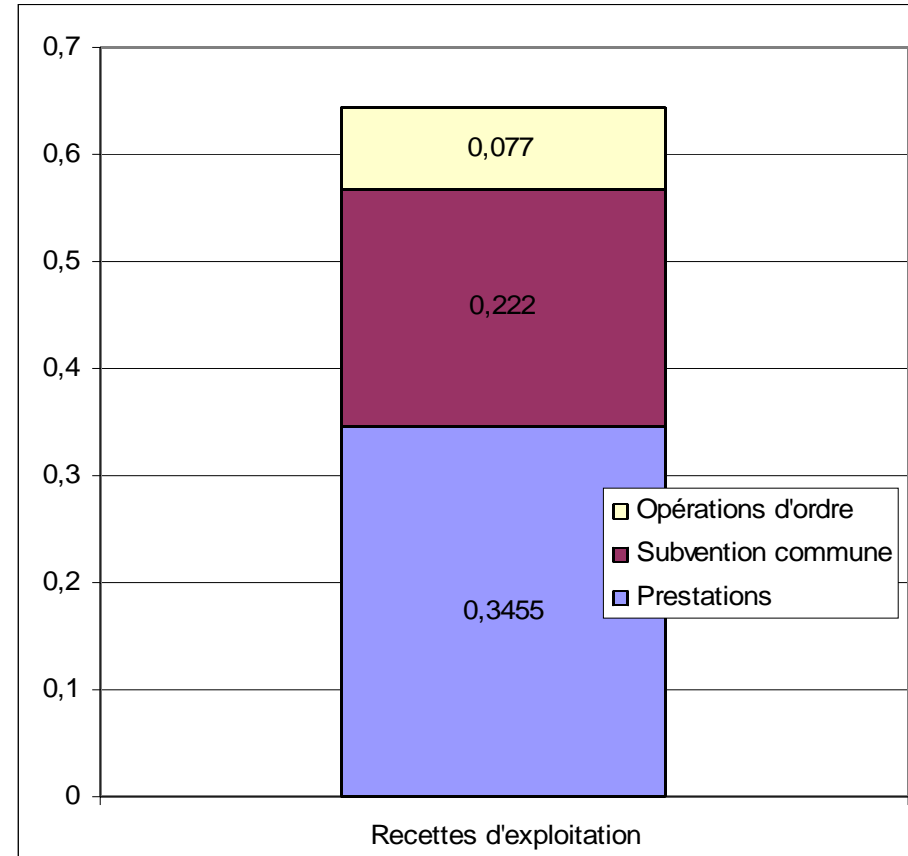
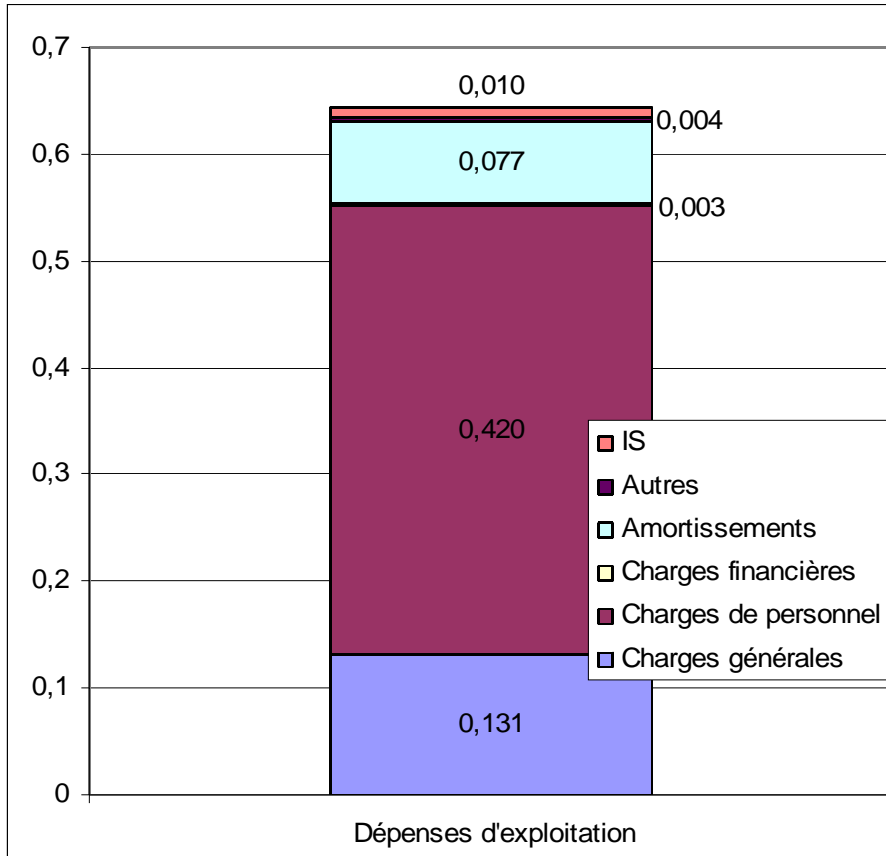
- l'exploitation, qui concerne la gestion du service (charges de personnel, achats, ...) ;
- l'investissement (équipements, acquisitions de biens mobiliers).

Pour le budget annexe de la Régie Municipale des Transports, les masses globales des prévisions budgétaires pour 2018 sont les suivantes :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	645 334,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	645 334,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	618 285,24
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 67 051,76
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	685 337,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 330 671,00

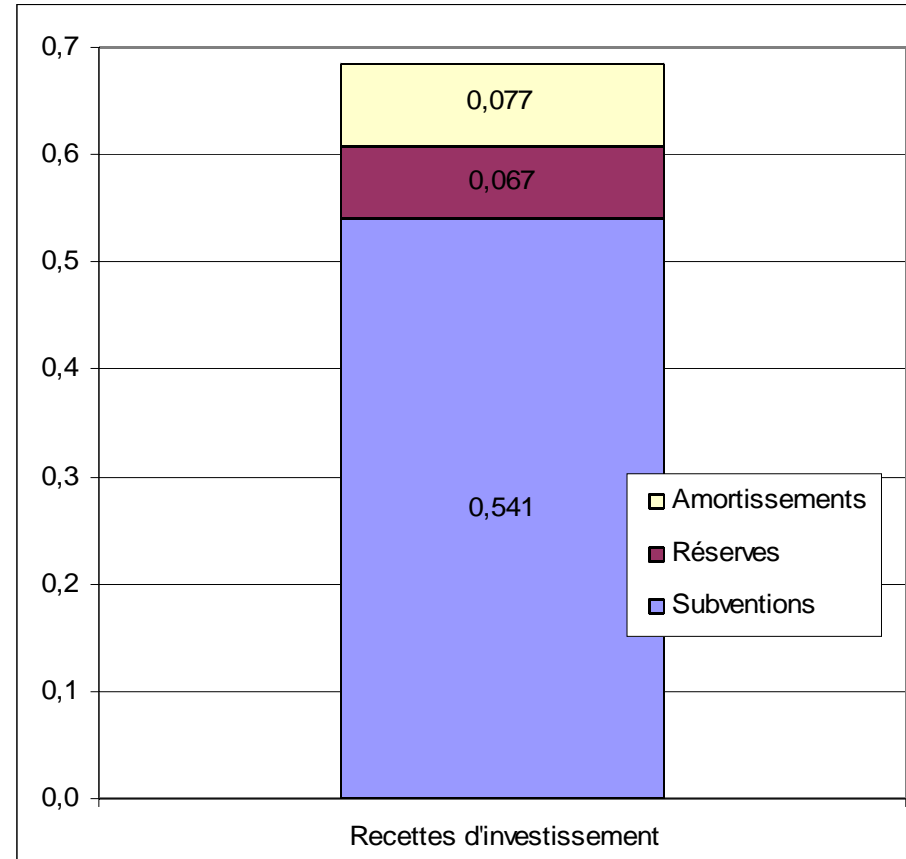
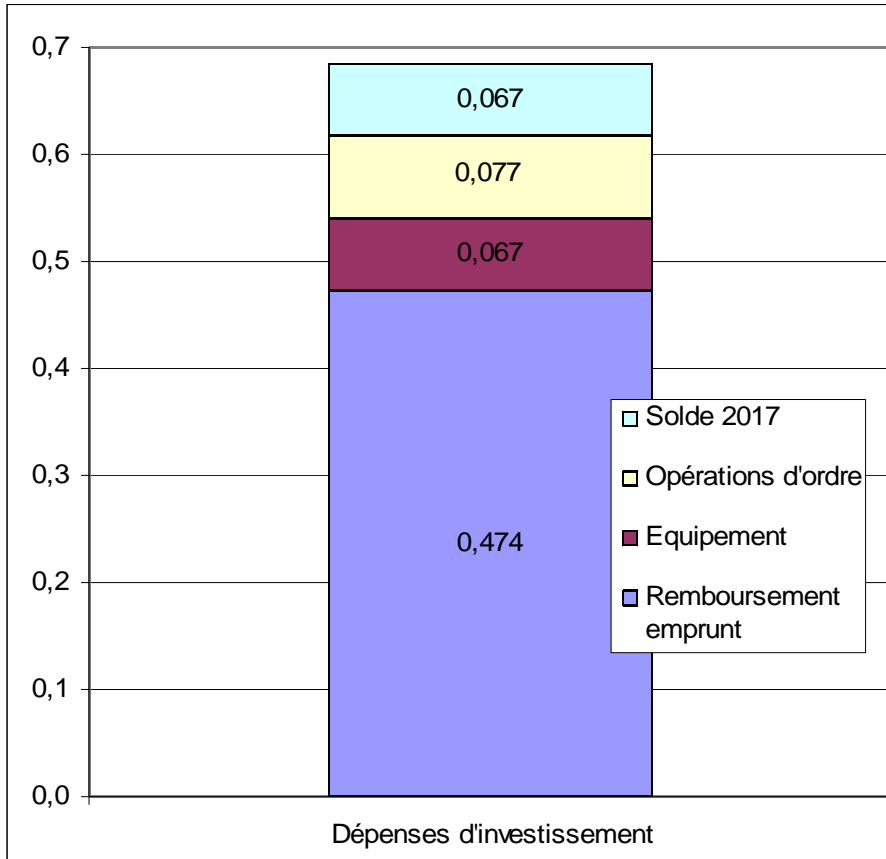
BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

EXPLOITATION : 0,645 M€



BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

INVESTISSEMENT y compris RESTES A REALISER : 0,685 M€



BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES - VILLE D'ISTRES

Le budget se compose de deux sections :

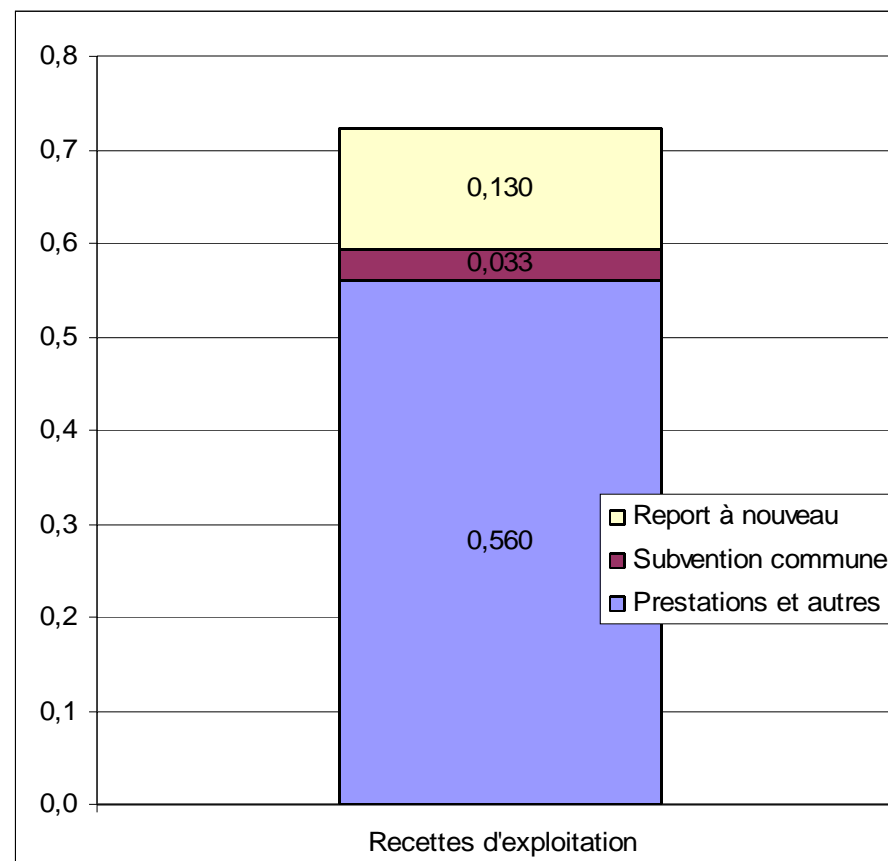
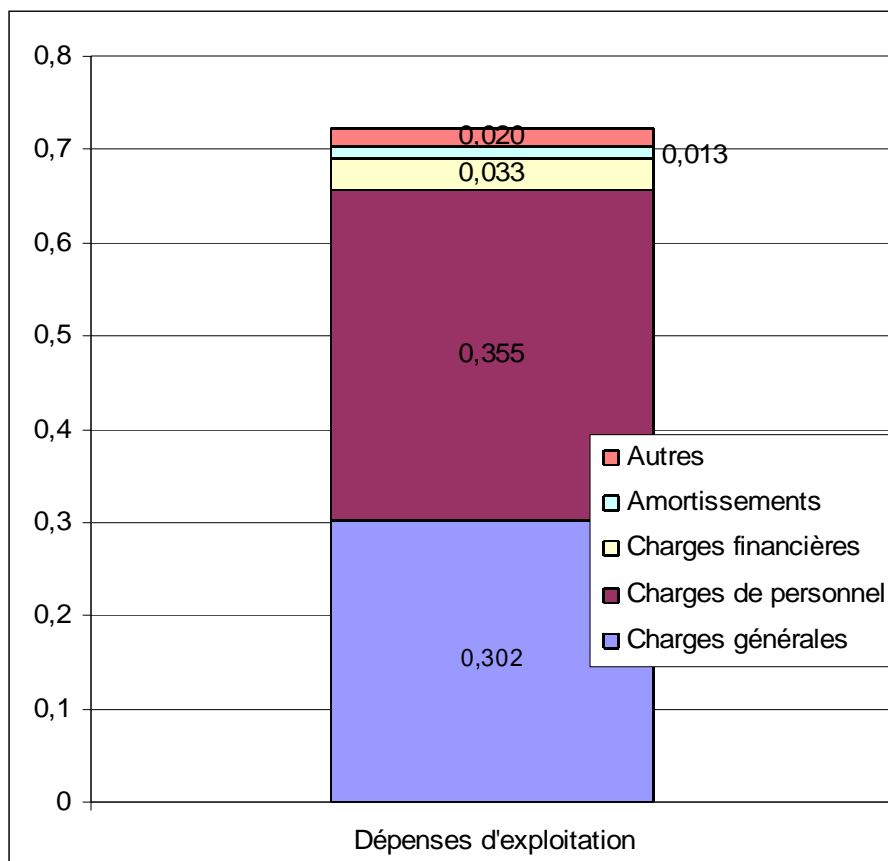
- l'exploitation, qui concerne la gestion du service (charges de personnel, achats, ...) ;
- l'investissement (équipements, acquisitions de biens mobiliers).

Pour le budget annexe des pompes funèbres, les masses globales des prévisions budgétaires pour 2018 sont les suivantes :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	593 362,88
+	723 206,00	
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=	0,00	129 843,12
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		
	723 206,00	723 206,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 900,00
+	1 399 103,45	
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=	0,00	1 386 203,45
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
	1 399 103,45	1 399 103,45
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)		
	2 122 309,45	2 122 309,45

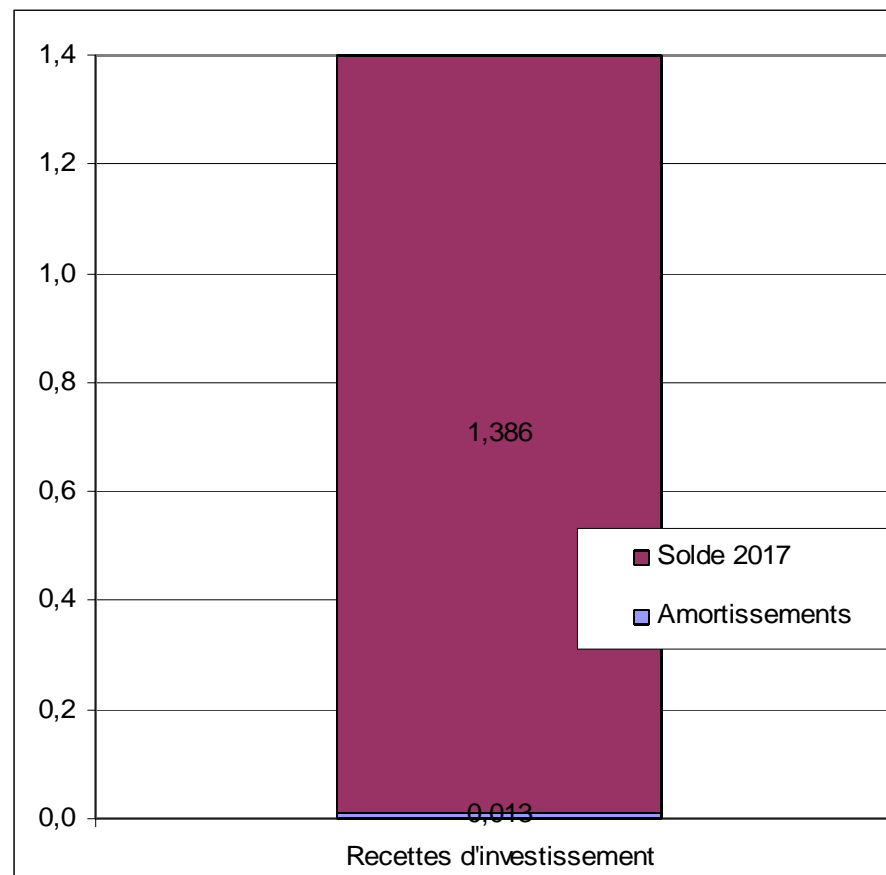
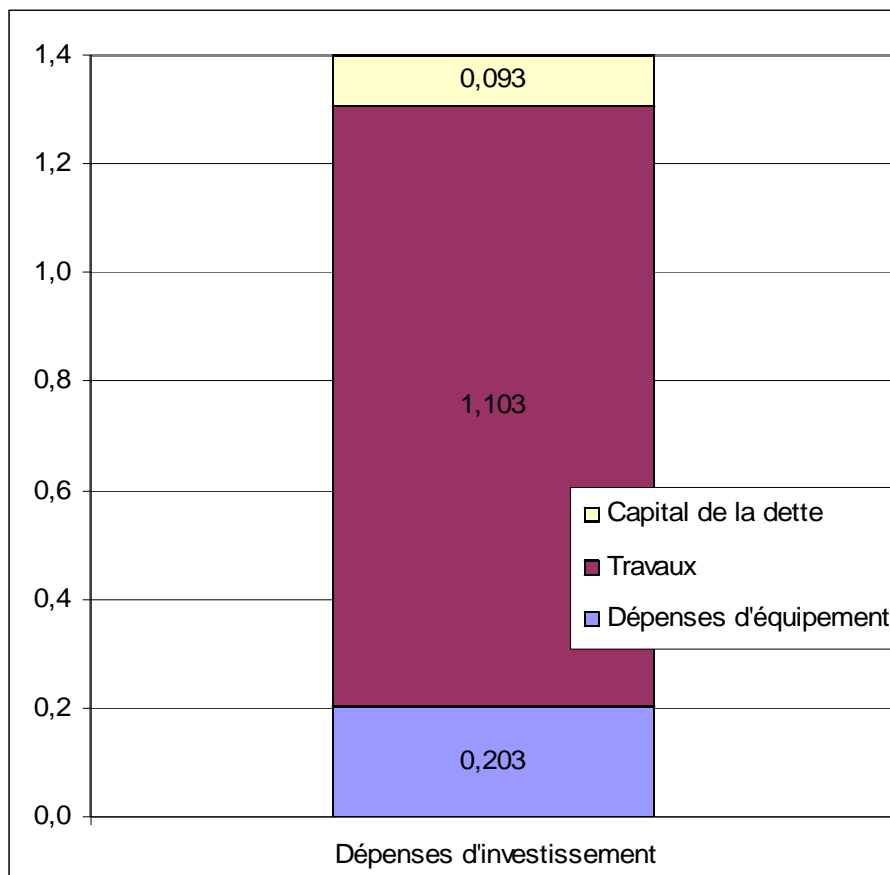
BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

FONCTIONNEMENT : 0,723 M€



BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

INVESTISSEMENT : 1,399 M€



BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

Le budget se compose de deux sections :

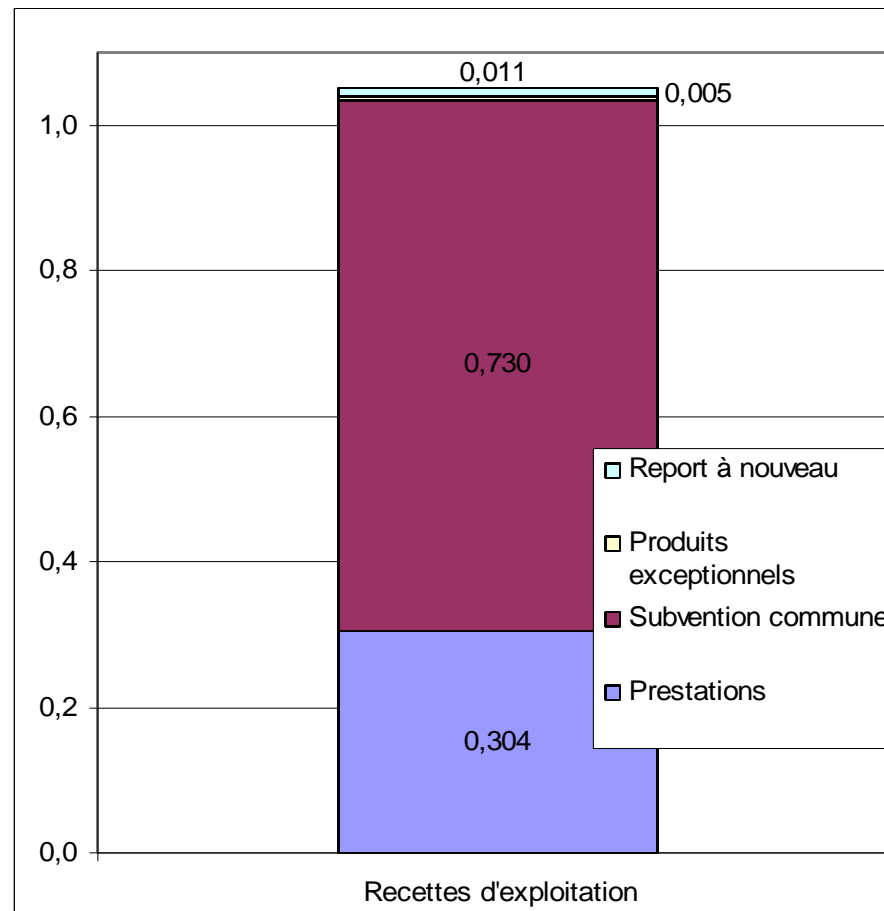
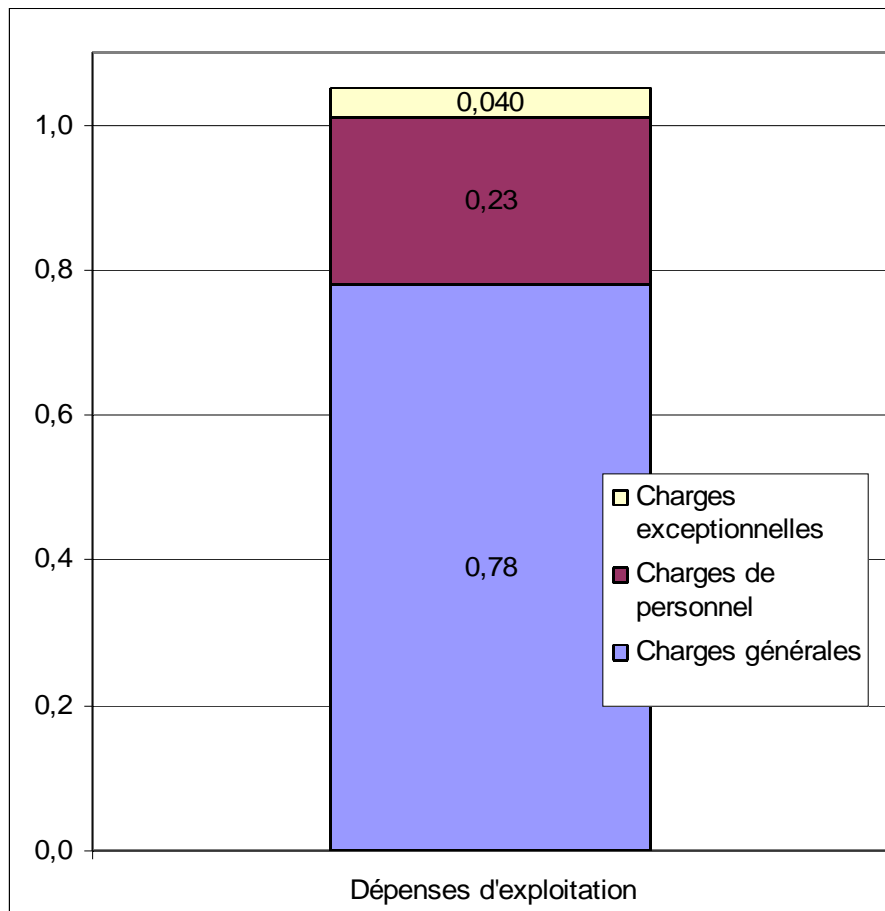
- le fonctionnement, qui concerne la gestion du service (charges de personnel, achats, ...) ;
- l'investissement (équipements, acquisitions de biens mobiliers).

Pour le budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres, les masses globales des prévisions budgétaires pour 2018 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 1 050 486,00	1 039 110,84
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) 0,00	(si excédent) 11 375,16
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 050 486,00
		1 050 486,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) 12 591,47	122,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 0,00	(si solde positif) 12 469,47
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 591,47
		12 591,47
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 063 077,47
		1 063 077,47

BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

FONCTIONNEMENT : 1,050 M€



INVESTISSEMENT : 0,013 M€ (dépenses d'équipement financées par le solde 2017 et la dotation aux amortissements)

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS (CONVENTION DE GESTION) - VILLE D'ISTRES

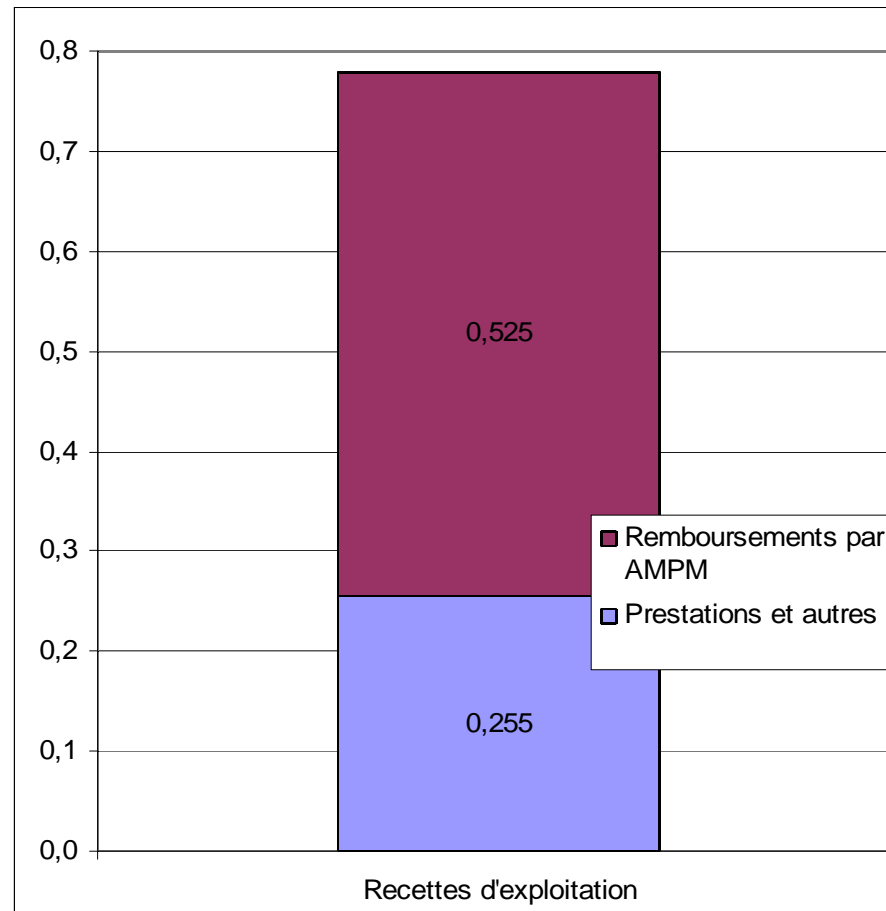
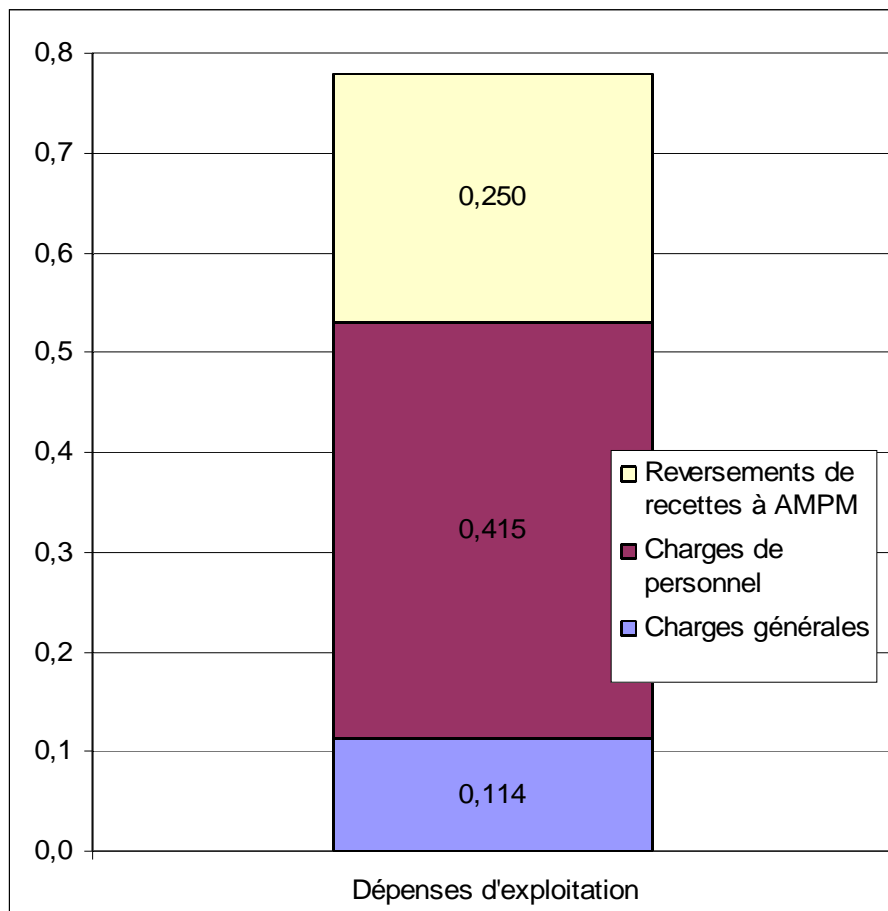
Ce budget est créé en 2018 afin d'assurer l'exécution de la convention de gestion des parcs de stationnement. Le budget est équilibré par les remboursements de dépenses par la Métropole et les reversements de recettes à la Métropole.

Pour le budget annexe des parkings – convention de gestion, les masses globales des prévisions budgétaires pour 2018 sont les suivantes :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	779 500,00
+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	779 500,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	720 000,00
+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	720 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 499 500,00

BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE DES PARKINGS (CONVENTION DE GESTION)

EXPLOITATION : 0,779 M€



INVESTISSEMENT : 0,720 M€ (travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée)